

**Conférence des bailleurs de fonds sur le projet de  
développement durable du tourisme dans un réseau de parcs  
et aires protégées transfrontaliers en Afrique de l'Ouest.**

**Dakar (Sénégal) les 27 et 28 mai 2011**

Discours de conclusions de M. Frédéric PIERRET,  
Directeur exécutif  
Organisation Mondiale du Tourisme

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,  
Chers Amis,

On l'a dit: pour la première fois ici à Dakar, dix pays et deux organisations internationales se sont réunis pour conduire ensemble un ambitieux projet de développement de sept parcs et aires protégées afin :

- d'y promouvoir et développer un tourisme durable,
- d'y préserver la biodiversité,
- de lutter contre la pauvreté,
- de créer des emplois,
- et de contribuer à l'intégration économique sous-régionale.

Nous l'avons bien vu durant cette journée et demie, le tourisme peut constituer un puissant moteur du développement des PMA, particulièrement en Afrique de l'Ouest.

Les interventions tant des gestionnaires des parcs que des représentants des pays concernés ont été à cet égard très éloquents. La richesse, la densité et la pertinence de leurs témoignages ont clairement mis en lumière les impacts extrêmement positifs que peut avoir le développement d'un tourisme responsable et durable dans ces zones remarquables.

Ainsi, d'Istanbul à Dakar, en moins de deux semaines, nous sommes passés de la parole aux actes ou, plus précisément, des concepts à leur mise en œuvre concrète.

Surtout, les engagements forts, clairs et unanimes de tous les orateurs ont donné à ce projet la crédibilité indispensable pour passer à une phase opérationnelle.

Je voudrais à cet égard remercier tout particulièrement la Banque Africaine de Développement et la Banque Islamique de Développement dont les engagements clairs et nets, ont été extrêmement appréciés par l'ensemble des participants. Nous savons maintenant dans quels domaines nous allons pouvoir travailler ensemble et comment nous allons monter les dossiers correspondants. Le représentant de la BAD nous a dit l'intérêt que la Banque porte à trois volets spécifiques :

- harmonisation des statuts
- renforcement des capacités, c'est-à-dire formation des personnels des parcs
- développements de produits d'écotourisme

Du côté de la BID, ce sont les questions liées

- aux infrastructures,
- à la lutte contre la pauvreté
- et au développement du secteur privé

qui retiennent l'attention.

C'est donc très bientôt que nous allons nous revoir pour entrer dans les détails, les procédures et les calendriers

Je voudrais également remercier le représentant du PNUD dont le déplacement depuis New York n'aura pas été vain. Nous avons écouté avec le plus grand intérêt le cadre qu'il a tracé, les

méthodes de financement qu'il a évoquées, ainsi que le soutien, lui aussi très fort, qu'il a apporté au projet en proposant déjà que l'institution qu'il représente va plaider en faveur de ce projet dans les instances appropriées.

Mes remerciements vont également au représentant de l'Organisation de la Conférence Islamique dont les suggestions extrêmement pertinentes ont contribué à orienter très positivement une partie de nos débats, je pense notamment à la place qu'il convient de réserver au secteur privé ainsi qu'aux informations qu'il nous a données sur les organismes financiers liés à l'OCI en matière de garantie des investissements et de développement des entreprises.

Merci également à l'UEMOA pour son engagement. Nous savons maintenant que nous pouvons compter sur elle pour tenir un rôle opérationnel dans plusieurs volets du projet, notamment en ce qui concerne le statut des parcs, le cadre juridique des entreprises et des investissements, les normes de qualité, la formation et la mise en place du visa unique.

Nos remerciements s'adressent aussi à la Coopération française dont l'appui très fort va constituer un atout important pour mobiliser d'autres acteurs potentiels, tels que l'AFD ou la coopération décentralisée.

Nous avons également pris bonne note de la proposition de la représentante de la Fondation STEP / KOICA tendant à engager une réflexion sur de nouveaux mécanismes de financement des projets de développement du tourisme et c'est avec beaucoup d'intérêt que l'OMT se propose de co-organiser une réunion spéciale sur ce thème à l'occasion de notre Assemblée générale en Corée en octobre prochain.

Merci également à l'UNESCO dont le soutien ferme et clair constituera un atout important pour la finalisation des financements et, surtout, pour la mise en œuvre de plusieurs volets du projet.

Je le disais à l'instant : au-delà des engagements pris, cette conférence aura marqué une étape fondamentale pour notre projet puisqu'elle lui a donné sa pleine crédibilité. En contrepartie, les recommandations que nous venons d'adopter à l'unanimité demandent aux dix gouvernements d'engager sans attendre deux types de démarches qui, elles, n'exigent pas de financement.

Il s'agit tout d'abord de doter tous les parcs et aires protégées de structures de gestion transfrontalières. Ce doit raisonnablement être possible sans, à ce stade, bouleverser les statuts des organes de gestion existants.

La seconde suggestion vise à assurer les meilleures chances de succès au travail de recherche de financements et de contacts avec les bailleurs de fonds, que nous allons bien sûr poursuivre. Il s'agit en effet de placer ce projet au plus haut niveau de priorité des plans de développement que les Gouvernements présentent à leurs bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux. Il ne serait en effet guère ni cohérent ni efficace que nos efforts ne soient pas épaulés par un niveau de priorité élevé donné à ce projet au sein des priorités gouvernementales.

Au-delà de ces actions concrètes et à court terme, la conférence a fait émerger trois pistes de réflexion qui, à coup sûr, vont infléchir très positivement le cours de ce projet.

Première inflexion : les recommandations insistent sur l'attention qu'il va falloir porter à la gouvernance du projet. Il nous va falloir trouver la meilleure articulation possible entre, d'une part, les dix ministères du tourisme, l'OCI et l'OMT qui ont maintenant une grande habitude de travailler ensemble, et d'autre part, les parties prenantes incontournables de la phase opérationnelle. Elles comprennent principalement :

- les ministères les plus impliqués dans la gestion scientifique et le développement touristique des parcs : environnement, transports, culture, artisanat, voire agriculture ;
- les bailleurs de fonds ;

- les initiatives similaires, notamment celle qui est soutenue financièrement par l'Union européenne ;
- et enfin le secteur privé sans la mobilisation duquel rien n'est évidemment possible.

La seconde inflexion concerne précisément le secteur privé, et plus exactement le rôle qu'il peut tenir dans la gestion des parcs ou de certaines de leurs fonctions. Il va probablement falloir se tourner vers les bonnes pratiques que l'on constate en la matière en Afrique australe (je pense particulièrement à l'Afrique du Sud, au Kenya ou à la Tanzanie) où la place réservée aux opérateurs privés est nettement plus large que ce que l'on constate en Afrique de l'Ouest.

Enfin, la troisième inflexion, et non la moindre, va consister à définir l'implication des populations locales dans la conduite du projet. Cela constituera, à n'en pas douter, un facteur essentiel de sa réussite et les exemples qui nous ont été présentés, notamment par nos collègues du Burkina Faso, étaient très instructifs à cet égard.

Voilà Mesdames, Messieurs, chers Amis, ce qu'il semble possible de retenir au moment de nous séparer. Séparation toute provisoire, nous le savons bien, puisque déjà nous pensons aux étapes suivantes.

Merci à tous pour la richesse de cette conférence, pour la qualité de ses débats, pour votre contribution active, et...

**à bientôt !**